

SANTÉ

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG
Centre national de gestion

Arrêté du 15 décembre 2010 fixant la liste d'aptitude du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux au titre de l'année 2011

NOR : ETSN1031162A

La directrice générale du Centre national de gestion,
Vu l'article L. 6141-1 du code de la santé publique ;
Vu le code de l'action sociale et des familles ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2007-1939 du 26 décembre 2007 relatif au classement indiciaire applicable au corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'arrêté interministériel du 26 décembre 2007 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable au corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;
Vu les résultats proclamés par le jury de fin de formation qui s'est réuni en séance le 10 décembre 2010,

Arrête :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} janvier 2011, en application de l'article 12 du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié, les élèves directeurs suivants, ayant satisfait aux épreuves de fin de formation du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, sont inscrits sur la liste d'aptitude aux emplois dudit corps :

Mme ABEL Caroline.
Mme ABRIAL SENECA Camille.
M. ANDRE Emmanuel.
Mme ARNAUD Catherine.
Mlle BARRY Pascaline.
Mme BASQUEZ Alexandra.
M. BELLOUNI Fouad.
M. BILHAUT Julien.
Mme BILHAUT FAURE Caroline.
Mlle BLOND Chloé.
M. BORTOLI Frédéric.
M. BOTTIN Franck.
Mlle BOUALLALI Sofia.
Mlle BOUBERT Elsa.
M. BOUCETTA Kamel.
M. CALVEZ Philippe.
Mlle CARON Sandrine.

Mme CAUDRON-VANTRIMPONT Laurence.
M. CESTRE Julien.
M. CHAROY Nicolas.
Mlle CHAUVET Rolande.
M. COLLEU Grégoire.
M. CORIOLAN Mick.
Mme CORNAGLIA Audrey.
Mlle COTREAU Alexandra.
Mlle DALLE Capucine.
Mme DANG-ARNOUX Claire.
Mlle DELACROIX Jeanne.
M. DELPECH Frédéric.
M. DENIE Stéphane.
M. DERCHE Hubert.
Mlle DESLOGES Camille.
Mlle DIANE Sandra.
Mme DISTELDORF PIPPENGER Nora.
Mme FALCO Florence.
Mlle FRUGIER Véronique.
Mlle GANCE Hélène.
Mlle GAY Christelle.
M. GEORGES Laurent.
Mlle GILLET Ludivine.
M. GUEGNIAUD Emmanuel.
Mlle GUILLEUX Cécile.
Mlle GUILLOT Laure.
M. ISNARD Alain.
Mlle JEANNESSON Isabelle.
M. KEMPF Antoine.
Mme LACOUR-LENAIN Gisèle.
Mme LACROIX-STARCK Laurence.
M. LAPRAS Jean-Marie.
Mlle LEANDRI Laure.
M. MABOROUGH Édouard.
Mme MAMON Christine.
Mme MARMOUSET Joelle.
Mlle MERY Cathy.
Mlle MESSIN Stéphanie.
Mlle MEZIERES Clémence.
Mme MICHEL Nathalie.
M. MINYEMECK André.
Mlle MONOD Stéphanie.
M. MONTMETERME Jean-Christian.
Mlle MOREEL Aurore.
Mlle NAUDON Marion.
Mme NICOLAS-PIEDVACHE Béatrice.
Mme ORHAN Ksenija.
Mlle PADEAU Olivia.
Mlle PECHALRIEUX Julie.
Mlle PERISSE Nathalie.
Mme PERRIN Claude.
Mme PHILIPPOT Delphine.
M. PINEAU François.
Mme PONS-PRETRE Valérie.
M. POULAIN Gregory.
M. PRONO Édouard.
Mlle RENOUARD Ophélie.
Mlle ROBERT Céline.
M. ROUSSELLE Olivier.
Mlle SAURAT Mylène.
M. SEYMOUR Jean-Michel.
M. SLIMI Najib.
M. TREGUER Steven.

Mme VIGUIER-CANNISTRARO Sarah.
M. VOLLE François-Xavier.

Article 2

Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente décision peut être contestée devant l'autorité administrative et devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 15 décembre 2010.

Pour la directrice générale et par délégation :
La directrice générale adjointe,
M.-C. CHATENAY-RIVAUDAY-MAREL